

Conseil d'établissement de Mont-Noble

Cette entité sera formée des partenaires suivants :
(2 personnes par entité)

- Direction de l'EPVH
- Enseignants du centre scolaire de Nax
- Association de parents de Mont-Noble
- Commission scolaire de Mont-Noble

Le cas échéant, des invités pourront assister aux séances (DEF, inspecteur, président de commune...) selon les sujets de discussions.

La première séance aura lieu le 30 septembre 2020 à 17h00 à Nax, avec la présence de M. Jean-Claude AYMON, inspecteur de l'Arr.IV

Cette première séance permettra :

- de définir le fonctionnement du conseil d'établissement.
- de fixer les visions, missions et objectifs à atteindre.
- de décider des communications à mettre en place du conseil d'établissement vers les partenaires.

Une new sera communiquée à l'issue de chaque séance du conseil par le biais du site internet de l'EPVH.

